

## DÉLIBÉRATION n° 2023/121

L'an deux mille vingt-trois et le 03 octobre 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 27 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Françoise PIQUE à Jean-Claude SUBIAS, Ingrid ROUZAUD à Pierre DUMAINE, Maurine FOSSAT à Jean-Marie DA BENTA, Sylvie ORTEGA à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Cindy SIBE, Jean-Pierre CABOS, Isabelle ORTE et Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : Développement et Cadre de Vie - Projet de santé porté par un collectif - Vente d'un terrain**

La Ville de Lannemezan a engagé depuis plusieurs mois des discussions avec un collectif de praticiens libéraux dont la volonté est de créer une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) à proximité du centre-ville.

Il s'agirait de construire une plateforme dédiée à des activités de kiné, ostéo, dentiste, médecins, etc. avec l'aménagement d'un plateau sportif et où l'objectif serait de réunir une équipe pluriprofessionnelle permettant une prise en charge santé adaptée à chacun et la plus complète possible.

A ce jour, ces professionnels constituent une SCI pour porter le volet immobilier. Ils sont également en cours de création d'une MSP sur le volet médical : pour répondre aux critères de la MSP, 2 médecins devront intégrer le projet (démarche en cours restant à finaliser).

Après étude de plusieurs propositions foncières, un terrain communal semble propice à la réalisation de ce projet. Il s'agit du foncier situé au-dessus du LIDL, sur la parcelle BS 383, d'une surface de 6 114 m<sup>2</sup>.

L'estimation des Domaines en date du 13 mars 2023 s'élève à 130 000 € pour la totalité de la parcelle.

La SCI PSS est en cours de création et les membres sont les suivants : Mme Elsa BARRIÈRE, Mme Mélanie CURT, Mme Anne QUEVEDO, M. Clément DABAT, M. Romain LAFFITTE, M. Igor LABBE et M. MARIN Thomas.

Il est précisé que cette cession n'entre pas dans le champ d'application du régime de la TVA.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

## DECIDE

- d'engager la vente de la parcelle BS383 au prix de 130 000 €, à la SCI PSS en cours de création, le cas échéant avec faculté de substitution au profit de toute personne morale portant ce projet ;
- D'instaurer une servitude afin de préserver la liaison piétonne entre le Boulevard des Tilleuls et le boulevard Général de Gaule, soit sur son emplacement actuel, soit sur un nouvel emplacement à définir ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence d'autoriser Madame la première adjointe, toutes pièces afférentes à cette affaire.

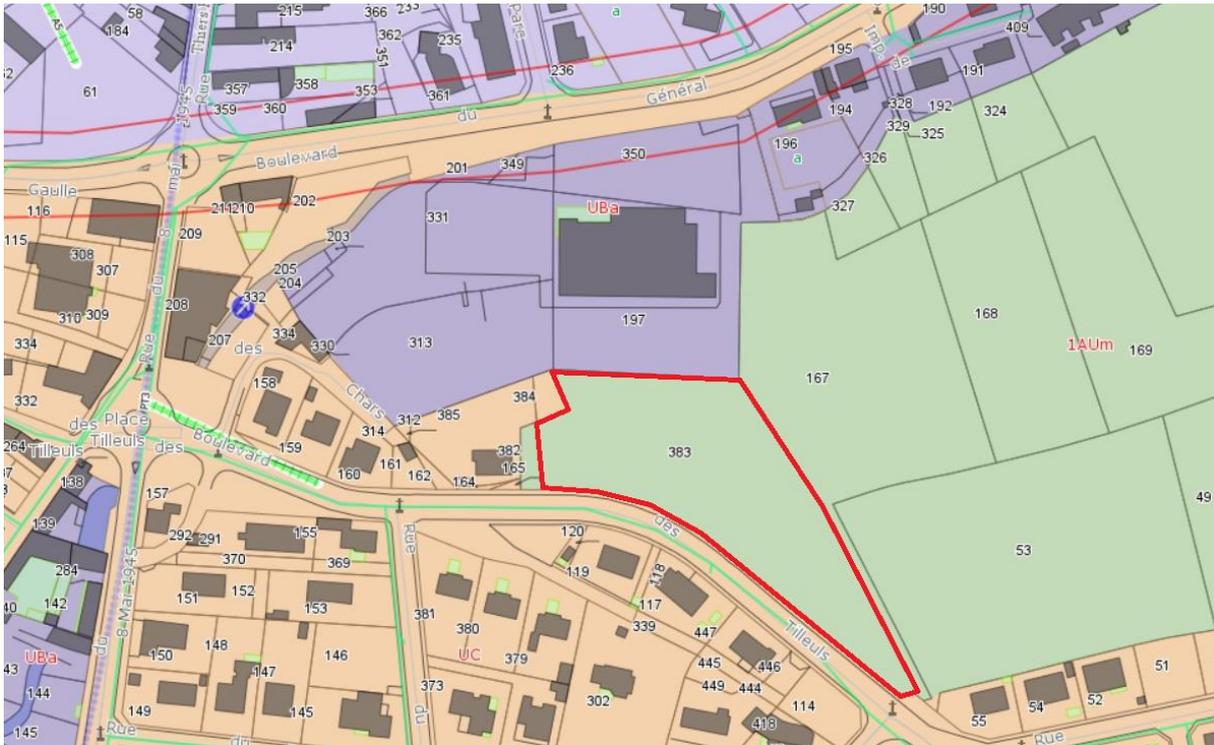
Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



Affiché le 10 octobre 2023



Accusé de réception en préfecture  
065-216502583-20231010-2023-121-DE  
Date de télétransmission : 10/10/2023  
Date de réception préfecture : 10/10/2023